



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 21 novembre 2006 — N° 60

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport d'activité de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 678-20061121)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport consolidé sur l'examen des plaintes 2005-2006 de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie ;

(Dépôt n° 679-20061121)

Le rapport annuel de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 680-20061121)

Le rapport annuel de gestion de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 681-20061121)

21 novembre 2006

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude du rapport annuel de gestion 2005-2006 de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière et du rapport annuel 2005-2006 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik soit déferée à la Commission des affaires sociales ;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Béchar, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;
(Dépôt n° 682-20061121)

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise en analyse environnementale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;
(Dépôt n° 683-20061121)

Le plan d'action 2006-2007 du Centre d'expertise en analyse environnementale.
(Dépôt n° 684-20061121)

M. Lessard, ministre du Travail, dépose :

Le rapport sur la mise en oeuvre de la *Loi sur l'équité salariale*.
(Dépôt n° 685-20061121)

21 novembre 2006

M. le président dépose :

Le rapport spécial du Vérificateur général à l'Assemblée nationale concernant la vérification particulière menée auprès de la Société des alcools du Québec ;
(Dépôt n° 686-20061121)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Bergeron (Verchères) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 22 novembre 2006, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 687-20061121)

Dépôts de rapports de commissions

M. Tomassi (LaFontaine), à titre de membre, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 16 novembre 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 688-20061121)

M. Jutras (Drummond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 16 novembre 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 689-20061121)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

21 novembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Copie d'un communiqué de presse émis le 17 novembre 2006 par l'Hôpital du Sacré-Coeur concernant l'information publiée au sujet de la gestion de ses unités d'urgence et d'hospitalisation brève.

(Dépôt n° 690-20061121)

À la demande de M. le président, M. Audet, ministre des Finances, retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Turp (Mercier), Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la vie et l'oeuvre de Mme Henriette Major, pionnière de la littérature jeunesse au Québec dont l'oeuvre a également été reconnue par l'ensemble de la Francophonie et qu'elle offre ses plus sincères condoléances aux membres de la famille ainsi qu'aux proches de Mme Major.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deslières (Beauharnois), Mme Boulet, ministre déléguée aux Transports, M. Grondin (Beauce-Nord) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée ferroviaire qui se tient sous le thème *Vers une politique multimodale du transport des personnes et des marchandises : le rôle du ferroviaire*.

21 novembre 2006

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M. Legendre (Blainville) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'enfance marquant le 17^e anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, et qu'elle réitère son appui aux principes de la Déclaration des droits de l'enfant en poursuivant ses actions en faveur du bien-être des enfants.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme L'Écuyer (Pontiac), Mme Charest (Rimouski) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de prévention de la toxicomanie, qui se déroule du 19 au 25 novembre 2006 sous le thème *Parlons-en ouvertement*.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

21 novembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lessard, ministre du Travail, et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 10^e anniversaire de l'adoption à l'unanimité de la *Loi sur l'équité salariale*.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Gabias (Trois-Rivières) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la quatrième conquête du Bol d'Or en quatre années consécutives pour les Diablos, équipe de football collégial AA du Cégep de Trois-Rivières, et félicite son entraîneur-chef, M. Martin Croteau, le personnel des entraîneurs, les joueurs et la direction du Cégep de Trois-Rivières qui ont complété avec brio une trente-huitième saison samedi dernier, dans le stade des Diablos, à Trois-Rivières.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 48, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le 30 novembre 2006 et qu'à cette fin elle entende les individus ou organismes suivants :

- Barreau du Québec
- Option consommateurs
- Consortium de cinq compagnies de télécommunications

21 novembre 2006

- Union des consommateurs
- Coalition des associations de consommateurs
- Conseil québécois du commerce de détail

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante : 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et 15 minutes pour les députés de l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition ;

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée de la façon suivante : 15 minutes pour les députés de l'opposition et 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives.

21 novembre 2006

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre le président de l'Office de la protection du consommateur sur son rapport annuel de gestion 2005-2006, et en séance de travail afin de faire des observations à la suite de cette audition ;
- la Commission des affaires sociales se réunira afin de procéder à l'étude de rapports annuels et d'entendre, à cette fin, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie ;
- la Commission de l'éducation se réunira en séance publique afin d'entendre les dirigeants de l'Université Laval, et en séance de travail afin de faire le bilan de cette audition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 22 novembre 2006, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bergeron (Verchères).

Cette motion se lit comme suit :

QUE le gouvernement libéral présente d'urgence un projet de loi abrogeant la loi permettant la vente d'une partie du parc national du Mont-Orford.

21 novembre 2006

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 47, Loi modifiant la Loi sur le registraire des entreprises et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 47 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 47 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture relatif au projet de loi n° 39, Loi proclamant le Mois de l'histoire des Noirs.

Après débat, le rapport est adopté.

À 16 h 19, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

21 novembre 2006

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Bouchard (Vachon) à M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant les écoles illégales ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Charest (Rimouski) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le temps d'attente en réadaptation ;
- le troisième, sur une question adressée par M. Bergeron (Verchères) à M. Béchard, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant le parc du Mont-Orford ; Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, remplace le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour ce débat.

À 18 h 39, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 22 novembre 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET